

■ **Pêcherie de Collonge, Jean et Marguerite Fröhlich**, à Collonge-Bellerive, pêcheurie et commerce de poissons du lac. Société en nom collectif (FOSC du 12.02.1987, p. 565). Fröhlich Marguerite n'est plus associée. La société est dissoute et radiée. L'associé Fröhlich Jean-Henri, reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Pêcherie de Collonge, Jean Fröhlich', à Collonge-Bellerive.  
Journal no 3813 du 28.03.2003  
(00933494 / CH-660.0.251.960-5)